

# Communiqué de presse pour diffusion immédiate

## *Partenaires du Parc Écologique de l'Archipel de Montréal*

**Les maires et conseillers se prononcent en faveur du Parc Écologique de l'Archipel de Montréal.  
La Fondation David Suzuki s'est jointe à la cause.**

**Montréal, le 11 septembre 2010, Conférence de presse et pique-nique** – Aujourd’hui au Parc Lafontaine, les Partenaires du Parc Écologique de l’Archipel de Montréal (PPÉAM) se réunissent pour célébrer l’Année Internationale de la Biodiversité 2010 et promouvoir la création d’une ceinture verte pour Montréal et le Sud-Ouest du Québec. Les rangs du PPÉAM s’agrandissent, plus de quatre-vingts (80) organismes partenaires, le double depuis son lancement en 2007. Quatorze (14) villes et arrondissements se joignent au partenariat, Ahuntsic-Cartierville, Beaconsfield, Boisbriand, Boucherville, Brossard, Côte Saint-Luc, Hudson, Longueuil, Montreal-Ouest, Plateau Mont-Royal, Rosemont-La Petite-Patrie, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville, et Westmount.

**Au micro à 13h.** En tant que Maître de cérémonie, Monsieur Thomas Mulcair, Ministre du Développement durable de l’Environnement et des Parcs de 2003 à 2006, va présenter les maires et conseillers qui prendront la parole en faveur du projet du Parc Écologique de l’Archipel de Montréal et annoncer que la prestigieuse Fondation David Suzuki s’est jointe à la cause. Monsieur Jean-Patrick Toussaint, Chef, Projets Scientifiques de la Fondation, sera l’invité spécial de l’événement.

### **Des Basses-Laurentides à la frontière des États-Unis – De Sorel à la région du Suroît**

Le but de cette démarche collective est de sauvegarder un **minimum de 12 %** du domaine bioclimatique de l’érablière à caryer cordiforme du Sud-Ouest du Québec. Ce patrimoine naturel est menacé de disparition alors qu’il fait l’objet de la plus grande biodiversité au Québec. Le projet de parc vise ce vaste domaine écologique dont la superficie s’étend des Basses-Laurentides jusqu’à la frontière américaine et du Suroît à Sorel. Ce projet d’envergure compte établir une ceinture verte pour Montréal et le Sud-Ouest du Québec - une ceinture verte de forêts, de milieux humides, de plaines inondables et d’îles, tous reliés par les corridors verts, les ruisseaux et les grandes rivières qui sillonnent le Québec méridional.

### **Il est temps d’agir – la dégradation se poursuit.**

Le domaine bioclimatique, zone cible pour le Parc Écologique de l’Archipel de Montréal, possède la plus riche biodiversité de tout le Québec; toutefois 85% de sa couverture forestière et 95% de ses milieux humides ont été anéantis, et la plupart des ruisseaux ont été modifiés. Cette zone a subi la plus grande perte et fragmentation d’habitats, et comporte le plus grand nombre de plantes et d’animaux menacés dans tout le Québec. Seulement 3.4% du domaine est protégé comparativement à la norme internationale de 12 %. La ville de Montréal n’a protégé que 5,2% de toute l’île de Montréal en milieux naturels; 9,6% du territoire comporte des sols contaminés.

**Tout n'est pas perdu. Plusieurs villes en sont la preuve dont, Ottawa, Toronto, Vancouver, et Longueuil.** Les ceintures vertes d’Ottawa et de Vancouver sont reconnues comme modèles de réussite à travers l’Amérique du Nord. Toronto protège ses bassins versants depuis 1954. Depuis 2005, l’Ontario et Toronto ont créé une ceinture verte de 728,000 hectares. Sur la scène locale, l’Agglomération de Longueuil est devenue un leader à l’avant-garde de la protection des milieux naturels en assurant la préservation remarquable de 13% de son territoire.

### **Le Québec et le Canada doivent honorer leurs engagements face à la Convention sur la biodiversité**

Le PPÉAM s’inquiète de voir disparaître rapidement les milieux naturels. Ils demandent donc que les gouvernements fédéral et provincial remplissent leurs engagements légaux concernant la Convention sur la biodiversité des Nations Unies signée en 1992 - lorsque monsieur Jean Charest occupait le poste de Ministre de l’environnement au gouvernement fédéral - et appuyée par l’Assemblée nationale. L’ONU signale que des gouvernements à travers la planète n’ont pas réussi à respecter leurs obligations de « l’Objectif 2010 », année cible pour réduire la perte de la biodiversité et la modification des habitats, maintenir l’intégrité des écosystèmes, etc. Aujourd’hui, tout comme il l’a fait le 1<sup>er</sup> octobre 2007, le PPEAM exige la création du Parc Écologique de l’Archipel de Montréal, un moment tout à fait approprié pour appliquer les règles internationales, surtout au cours de l’Année Internationale de la Biodiversité.

-30-

### **Pour informations :**

Tommy Montpetit (514) 466-7835  
David Fletcher (514) 683-7864 ou (514) 502-5341 (cellulaire)

Les Partenaires du Parc Écologique de l'Archipel de Montréal  
(PPÉAM) 2010



Ville d'Hudson



Village de Senneville



Westmount

**Les Partenaires du Parc Écologique de l'Archipel de Montréal  
(PPÉAM) 2010**



Alliance sud-ouest 21



Approche-Nature de Montréal



Arboretum Morgan



Association des Citoyens Perrotdamois

Association pour la protection du Bois Angell



Association pour la protection du boisé Sainte-Dorothée



Association pour la santé environnementale du Québec



Coalition des amis du parc Jarry

Centre d'écologie urbaine de Montréal



centre d'information sur l'environnement de Longueuil



Centre d'information de l'environnement de Longueuil

Citoyens pour une Qualité de Vie



Coalition Verte



Comité Écologique du Grand Montréal



Comité Environnement les Moulins



Coopérative du Grand Orme



Comité pour la Protection de l'Environnement

Les Partenaires du Parc Écologique de l'Archipel de Montréal  
(PPÉAM) 2010



CRE de Lanaudière



CRE Laurentides

CRE de Laval



CRE de la Montérégie  
Environnement Et Développement  
Durable Montérégie



CRE de Montréal



La fondation célèbre ses 20 ans!



Éco-nature Le Parc de la  
Rivière-des-Mille-Îles



Enviro Mille-Îles



Environnement Nature Boucherville



Flora Quebeca



Front Vert



le Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement



Héritage Laurentien



Jardin Collectif de l'Allée des  
Tanneries

**Les Partenaires du Parc Écologique de l'Archipel de Montréal  
(PPÉAM) 2010**



La corporation pour la mise en valeur du Bois de l'Équerre



La Corporation pour la Mise en Valeur du Bois de l'Équerre



Les amis de Meadowbrook



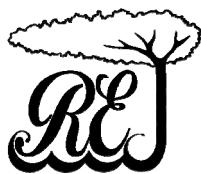
Nature Québec



Patrimoine Naturel  
Île des Sœurs



Protection des  
oiseaux du Québec



Regroupement Environnemental  
Jérômien



Regroupement pour le Jardinage  
Écologique de Longueuil



REGROUPEMENT  
**QuébecOiseaux**



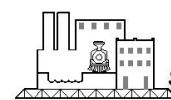
Sauvons nos boisés  
et milieux humides



Sauvons nos trois grandes îles  
de la rivière des Mille îles



Sierra Club du Canada,  
Section du Québec



Société d'histoire de Pointe-Saint-Charles



Société du patrimoine  
de l'Ouest-de-l'Île



SOS Planète

*Les Partenaires du Parc Écologique de l'Archipel de Montréal*  
*(PPÉAM) 2010*



Union Pour les Droits de La nature



West Island College Warriers

- Citoyens pour le Bois Franc
- Citoyens pour les forêts Annebelloises
- Comité des Citoyens pour l'Aménagement du Boisé Saint-Sulpice
- Comité Environnement des Citoyens de Dorval
- Comité Pour la Préservation du Secteur des Rapides de Cheval Blanc
- Comité pour un Environnement Sain à Roxboro/DDO
- Greenpeace
- Jeunesse Coalition Verte
- La Cour Calixa-Lavallé
- Lake Ashton Land Owners Association
- Le Regroupement de Citoyens de Saraguay inc. (1987)
- Les promenades dans la Forêt Montréal
- Les Sentiers Vaudreuil-Soulanges
- Les Sentiers Verts de l'Ouest de l'Île
- SOS Dorval
- Vigilance Action Citoyens
- Voix pour la Nature

# Carte Préliminaire du Parc Écologique de l'Archipel de Montréal

## Zone Cible : Domaine Bioclimatique - Érablière à Caryer Cordiforme

"



### Légende

- ! Cité
- # Les Monts
- Cours d'Eau
- Cours d'Eau Permanent
- P.P.É.A.M. Sites Projétés
- ( ) Milieux Humides (Zone d'intérêts potentiels)
- ( ) Domaine Bioclimatique - Érablière à Caryer Cordiforme
- Québec (limite)

- Milieux Humides (Montérégie)**
- Eau peu profonde
  - Marais
  - Marécage
  - Tourbière boisée
  - Tourbière bog
  - Tourbière fen
  - Potentiel

### Forêts dans le Paysage Agricole

- millieux boisée 100 ha et plus
- millieux boisée 70 - 99.9 ha
- millieux boisée 35 - 69.9 ha
- millieux boisée 15 - 34.9 ha
- millieux boisée 5 - 14.9 ha
- millieux boisée 1 - 4.9 ha
- non boisées ou non agricoles



### Sources des Données :

Atlas de conservation des boisés en paysage agricole : Service canadien de la faune (SCF), 1998. Région du Québec. Environnement Canada, SCF 15 pp. + les cartes et les annexes. Site Internet : <http://lavieverte.qc.ec.gc.ca/faune/atlas/atlas.htm>

### Domaine bioclimatique :

Tardif, B., G. Lavoie et Y. Lachance, 2005. Atlas de la biodiversité du Québec, Pg. 11. <http://www.cdnq.gouv.qc.ca/pdf/Atlas-biodiversite.pdf>

### Hydrographie : BDTQ, 1998, MRNF.

### Milieux humides :

Cartographie des milieux humides 1 : 40 000, GéoMont en collaboration avec C.I.C. au Québec. Milieux Humides (Fuseaux d'intérêts potentiels) : Canards Illimités Canada (C.I.C.) au Québec

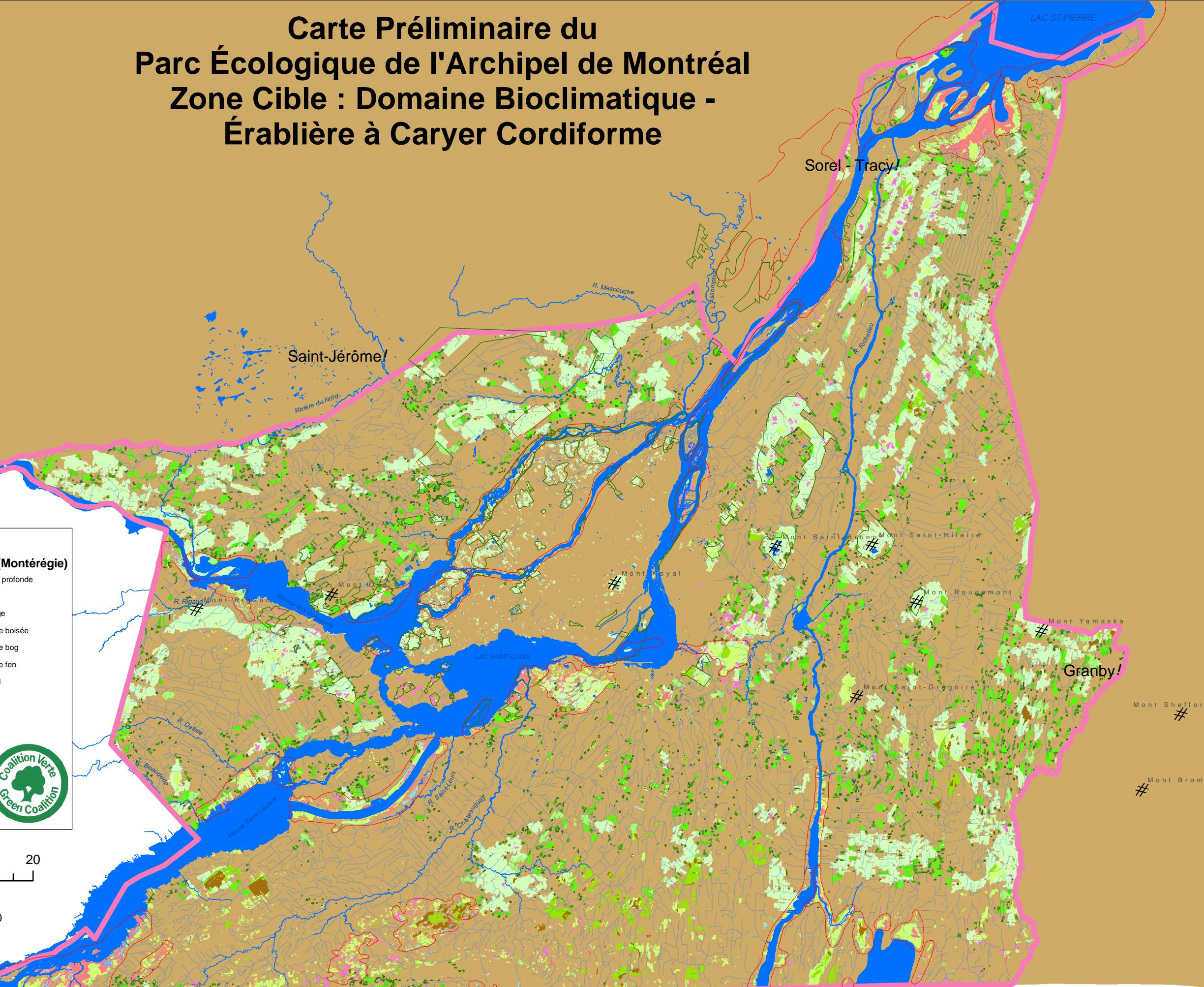
### P.P.É.A.M. Sites projétés :

En collaboration avec Les Partenaires du Parc Écologique de l'Archipel de Montréal, avril 2008.

Échelle  
0 5 10 20

Kilomètres

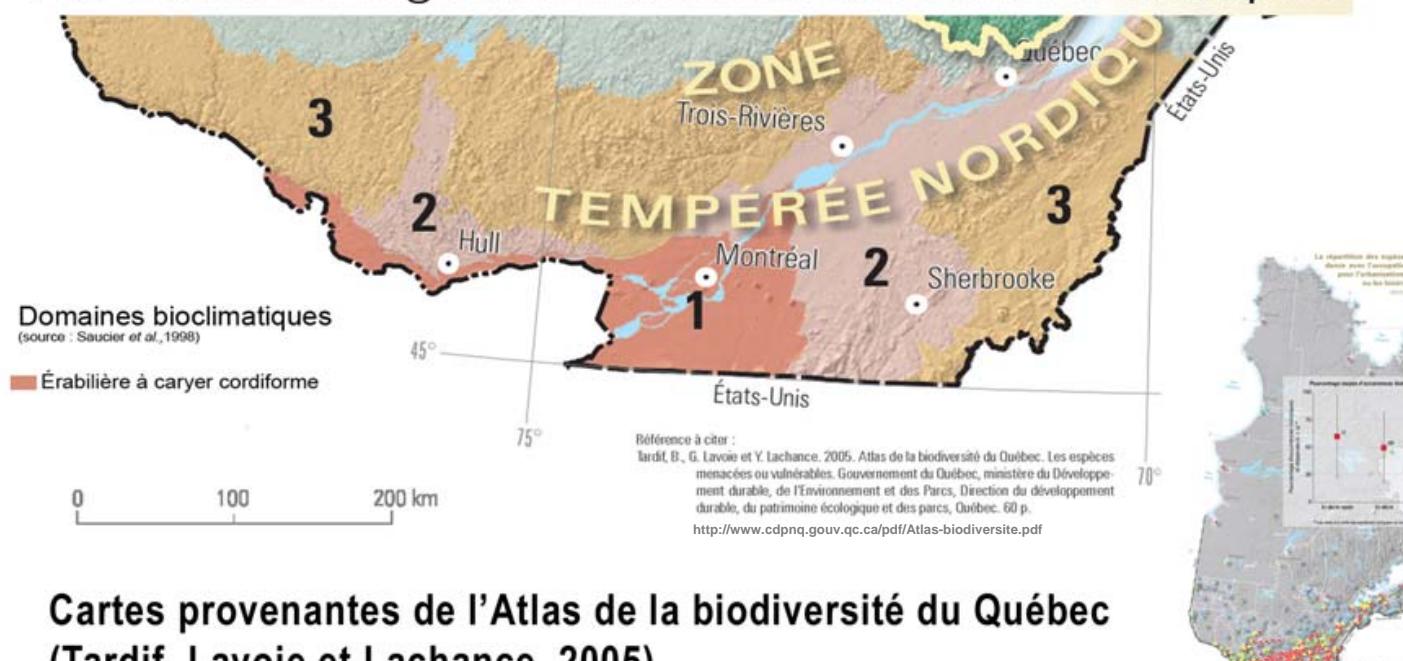
Échelle: 1:475,000



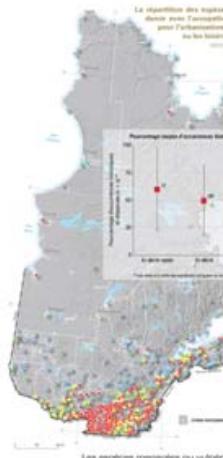
**La zone d'intervention pour le projet du Parc écologique de l'archipel de Montréal est située dans le domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme, dans le sud-ouest du Québec. C'est dans ce domaine que la concentration des espèces en péril est la plus haute !**



## Les zones de végétation et les domaines bioclimatiques



## Cartes provenantes de l'Atlas de la biodiversité du Québec (Tardif, Lavoie et Lachance, 2005)



## Les espèces menacées ou vulnérables en déclin

